

APPRENTISSAGE

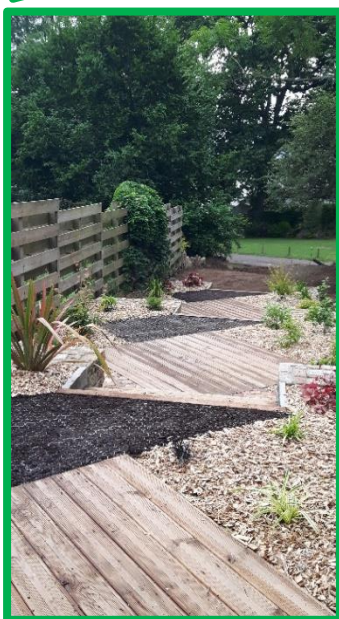
910 heures en centre de formation sur 2 ans

De Septembre à Août

Objectif métier

L'ouvrier(e) en travaux paysagers exerce son activité dans une entreprise privée du paysage ou en collectivité territoriale.

Le (la) titulaire de ce diplôme participe à des chantiers d'aménagements paysagers. Il(elle) réalise des implantations (niveaux, traçage, piquetage), prépare les sols, réalise des plantations d'arbres, d'arbustes, des engazonnements.



Objectifs pédagogiques

Réaliser les opérations visant à garantir la croissance et le développement des végétaux dans le respect de l'environnement
Effectuer toutes les opérations techniques permettant d'aménager un espace en utilisant les différents matériels et équipements
Réaliser les opérations d'entretien : entretien des gazons, taille, tonte, soins aux végétaux et entretien des éléments inertes
Entretien couramment les matériels et équipements

Contenu de la formation

Connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers (biologie végétale, reconnaissance des végétaux, connaissance des matériels et matériaux utilisés sur un chantier de paysage)
Travaux d'entretien et de création d'un espace paysager
Maçonnerie paysagère et menuiserie paysagère
Conduite d'engins : tracteurs, minipelle
Analyse technico économique pour la réalisation d'un chantier d'aménagement paysager
Sciences économiques et sociales
Gestion durable dans les jardins et espaces verts

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, mise en situation professionnelle




Rémunération de l'apprenti

En pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti

CFA ECB - UFA KERPLOUZ LASALLE
Route du Bono – BP 40417 ● 56404 AURAY CEDEX
Tél : 02.97.24.34.45 ● E-mail : apprentissage-FC@kerplouz.com

Modalités pratique

Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> Tous les jeunes de 16 à 29 ans révolus
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Avoir suivi le cycle complet de la classe de 3^{ème} pour les jeunes qui ont entre 15 et 16 ans Ou être déjà titulaire d'un CAP ou d'un CAPA
Recrutement	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement lors des Portes Ouvertes et sur demande de Rendez vous Test de positionnement Etude du dossier Entretien individuel pour vérifier le projet professionnel et la motivation
Durée en centre de formation et en entreprise	<p>910 heures en centre de formation sur 2 ans (13 semaines par an) Environ 34 semaines par an en entreprise, congés payés déduits Possibilité de parcours en 1 an (nous consulter)</p>
Lieu de formation	<p>Centre de Formation KERPLOUZ LASALLE AURAY</p>
Particularité du centre	<ul style="list-style-type: none"> Suivi en entreprise Participation aux concours (apprentis, reconnaissance des végétaux) Plateaux techniques Participation à des manifestations Aménagements Paysagers
Evaluation de la formation	<ul style="list-style-type: none"> Unités Capitalisables (UC) Evaluation en situation professionnelle
Validation	<ul style="list-style-type: none"> Présentation au diplôme de niveau 3 Attestation blocs de compétences
Poursuite de formation possible	<ul style="list-style-type: none"> Brevet Professionnel Aménagements Paysagers Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers Certificat de Qualification Professionnelle
Prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage)
Accessibilité	<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;"> <p>La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités d'accueil.</p> </div> </div>
Renseignements et Inscriptions	<p style="text-align: center;">Téléphone : 02 97 24 34 45 Adresse électronique : apprentissage-FC@kerplouz.com</p>

